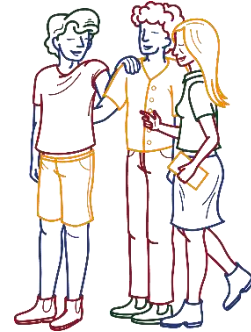




association  
Loi 1901

# Foyer Fraternel

Centre Social – Organisme de Formation – Accueil de Jour



*Refus de la fatalité/Lutte pour un autre possible  
Refus de l'exclusion/Lutte pour l'intégration  
Refus de l'indifférence/Lutte pour la solidarité  
Refus de l'intolérance/Lutte pour la dignité*

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

FOYER FRATERNEL 23 rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX – [accueil@foyerfraternel.fr](mailto:accueil@foyerfraternel.fr)





**Foyer Fraternel**  
Centre Social

# Assemblée Générale Ordinaire



Vendredi 31 mars 2023 à 18h00

## ORDRE DU JOUR

- + Émargement à partir de **17h30** (Pensez à prendre votre stylo !)
- + Accueil du président
- + Approbation du Procès-Verbal de :
  - L'Assemblée Générale Ordinaire du **08/04/22**
- + Rapport Moral
- + Rapport de Gestion
- + Présentation des Comptes de l'exercice 2022
- + Rapport du Commissaire aux comptes
- + Approbation des comptes et affectation du résultat 2022
- + Quitus aux administrateurs
- + Présentation du budget prévisionnel 2023
- + Fixation de la cotisation annuelle
- + Renouvellement des mandats des membres administrateurs sortants qui se représentent :
  - **Roland FABRE** (renouvellement mandat de 3 ans)
  - **François RANSAN** (renouvellement mandat de 3 ans)
  - **Dominique ROULLET** (renouvellement mandat de 3 ans)
- + Compte-rendu des Activités
- + Questions diverses

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE tenue le 8 avril 2022 à 18 h au Foyer Fraternel**

*Sur la liste des 780 membres de l'Association, 132 sont présents ou représentés. Le quorum statutaire de 10 % (= 47) étant obtenu, les décisions de l'Assemblée sont en conséquence déclarées valides.*

**Partenaires présents :** Thiphaine Ardouin (Mairie de Bx, représentante de Harmonie Lecerf), Anne Brézillon (Banque Alimentaire), E. Burton (FEP), Robert Cabane (EPU Bx), Nina de Lignerolles (FEP), Philippe Fraile Martin (Banque alimentaire), Jacques Ibert (GPI), Christiane Iribarren (Diaconat de Bordeaux), Silvia Masin (CAF), Jacques Mercier (GPI), Marie Royer (Local'Attitude), Camille Rochiccioli (GIP Médiation), Claudette Sacriste (Centre social Gd Parc / GPI), Nicolas Saintonge (Mairie de Bordeaux – Service enfance et jeunesse), Alexandra Siarri (conseillère municipale Bx).

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, adhérents et partenaires. Il se félicite de pouvoir accueillir de nouveau les membres de l'Association en présentiel pour cette année 2021 de « transition » et détaille l'organisation de l'AG qui va se dérouler avec la présentation des différents rapports et la possibilité de collecter et de répondre aux questions des personnes présentes. Le vote des adhérents a lieu en séance, au fur et à mesure du déroulé de l'AG.

### **1) Approbation du compte rendu de l'AG précédente :**

Il n'y a pas d'observation et le compte rendu de l'AG, qui s'est tenue le 09 avril 2021, est soumis au vote et adopté par 130 votes pour et deux abstentions.

### **2) Rapport moral :**

Le Président présente son rapport moral dans lequel il explique pourquoi il qualifie cette année 2021 de « transition » :

1. « Au regard de l'état sanitaire, il est devenu évident que les contraintes sociales imposées depuis 2019 comme moyens de lutte et de prévention contre les effets du COVID 19 ne pouvaient perdurer sauf à détruire la vie économique du pays et l'ensemble de la vie sociale. L'année 2021, avec son « quoique il en coûte » et la détente progressive des mesures de protection sanitaire grâce à la vaccination se trouve donc, à mon sens, à la croisée des chemins. C'est effectivement une année de transition vers une reprise des formes « normales » de vie sociale. [...] » ;
2. « Dans ce contexte général de crise sanitaire, nous avons connu, à Bordeaux, un changement de gouvernance municipale en 2020. Là encore, 2021 a été une année de transition. [...] J'avais l'an passé émis le vœu de la poursuite des partenariats avec les collectivités locales. Je sais combien il est difficile d'arriver « aux manettes » d'une ville de l'importance de Bordeaux [...] dans une phase de transition, il est de notre ressort de chercher à conserver les meilleures relations avec nos élus pour s'assurer qu'ils ont une bonne connaissance de ce que nous faisons dans le quartier au plan de la cohésion sociale et de la promotion de la diversité culturelle. C'est ainsi que je souhaite que nous parvenions enfin à échanger, notamment sur le fait qu'un centre social, ce n'est pas uniquement une structure d'aide aux plus défavorisés, que ses activités, pour lesquelles elle reçoit des subventions sont menées au bénéfice de tous les habitants du quartier.

Que si le Foyer Fraternel est un Centre Social reconnu, ce n'est pas seulement un centre social selon la définition de la CAF. L'Entraide, l'Accueil de jour, la Souris verte, l'Atelier Formation, tous ces secteurs d'activités ont des particularités issues de notre histoire et

sont un complément précieux à notre activité traditionnelle de Centre social. Tous ces secteurs d'activités contribuent à tisser du lien social dans un contexte de solidarité inconditionnelle. De tout ça, j'aimerais pouvoir en discuter avec les nouveaux élus et que la transition amorcée en 2020/2021 ait un sens positif. »

3. « 2021, année d'anniversaire (70 ans de jeunesse...), année de transition également pour la vie interne du Foyer Fraternel. Notre directeur, Pascal Lefebvre, nous ayant fait part de son souhait de mettre fin à sa collaboration, nous avons mené une action de réflexion tant en CA qu'au sein du Bureau, pour examiner les conditions de son remplacement à la tête de la structure. Notre recherche de directeur pasteur étant restée infructueuse, l'année 2022 sera de ce point de vue une année de rupture avec plus de 70 ans d'histoire du Foyer Fraternel. Nous avons fait procéder à un audit interne portant sur l'organisation par l'association ALGOREV (bénévolat de compétences des salariés du cabinet de conseil ALGOE). Parmi les mesures proposées, nous avons retenu la création d'un poste nouveau de coordinateur administratif et financier de nature à renforcer l'équipe de direction. Ainsi avons-nous consacré beaucoup de temps et d'énergies à recruter une coordinatrice administrative et financière et un nouveau directeur. C'était le prix nécessaire pour s'assurer au mieux du résultat des transitions en cours. »

Le Président conclut : « Je voulais vous entretenir de tout cet environnement de l'année 2021 qui aurait pu porter un coup fatal à l'activité et à l'engagement de tous les acteurs (salariés et bénévoles). Il n'en n'a rien été, (je vous renvoie à ce sujet au rapport d'activité) et permettez-moi de les remercier tous car ce n'a été facile pour aucun et a entraîné des situations de souffrance pour certains.

Je voudrais terminer sur une note d'optimisme. Nous assurerons bien entendu la transition et 2022 verra la mise en œuvre du projet de rénovation du 6 rue Gouffrand grâce à l'opération portée par la Fondation du Protestantisme qui a vu son aboutissement. Sous la direction de son premier directeur laïc, le Foyer Fraternel continuera le travail entrepris depuis maintenant plus de 70 ans dans l'intérêt des familles et habitants du quartier, en collaborant activement avec les structures sœurs du secteur géographique (Grand Parc et Bordeaux Nord).

Enfin, je souhaite que 2022 soit une année d'apaisement, propos très optimistes dans un environnement cruel, instable et dangereux propice à tout dérapage comme le montre aujourd'hui la guerre en Ukraine. En tout état de cause, fidèle à ses valeurs, le Foyer Fraternel répondra présent à toute sollicitation d'aide et de soutien, d'où qu'elle vienne et dans un esprit d'accueil inconditionnel. »

### **3) Compte rendu d'activités :**

Le Directeur présente d'abord son rapport de gestion et qualifie cette année comme étant encore particulière en raison des protocoles sanitaires liés au Covid. Malgré ces contraintes, le Foyer Fraternel a pu accueillir les publics dans de bonnes conditions, avec toutefois certaines limites liées aux jauges ou capacité d'accueil des salles et bâtiments. A l'exception des 15 jours de fermeture de la Souris Verte et des limitations des effectifs des groupes, tout a été mis en œuvre pour un accueil habituel.

Il précise que cette année, le Foyer Fraternel a accueilli six nouveaux salariés, d'une part, pour répondre au renouvellement de certains membres des équipes (suite à des départs volontaires) et d'autre part, pour faire face au développement de besoins sociaux et d'activités dans certains secteurs. Le renouvellement des postes a vu l'arrivée de 6 nouveaux animateurs et 2 nouveaux adjoints pour le secteur Petite Enfance, 2 nouveaux dans l'équipe « Cuisine et entretien » et le remplacement d'Angelina Serra par Enora Germain dans le secteur Formation/Atelier de langue

française. La Souris Verte a connu le plus fort taux de renouvellement et est en cours de consolidation. Des renforcements temporaires sont venus s'ajouter, notamment 17 nouveaux salariés en renfort, majoritairement dans les secteurs Enfance et Petite Enfance. 15 stagiaires, 7 services civiques et 128 bénévoles ont épaulé les équipes.

Il insiste sur le grand nombre d'aides publiques et privées qui ont contribué à passer cette année. Il tient à remercier notamment la CAF de la Gironde, la ville de Bordeaux, le Département de la Gironde, la DDETSQ 33 (DDCS), l'Etat (via la Politique de la Ville ou France Service), l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation BNP Paribas, l'AFEPT, la Fondation du protestantisme, etc. Il remercie également les nombreux partenaires associatifs et prescripteurs. On trouvera le rapport de gestion complet dans le rapport d'activités.

Il présente la dynamique des secteurs du Foyer Fraternel qui ont su s'adapter à l'augmentation des besoins du public, le soutien financier des différents partenaires et appelle à la vigilance sur certains points. Enfin, il liste les différents projets en cours.

Puis, il donne la parole aux responsables de secteur pour présenter les activités des différents secteurs du Foyer Fraternel. La présentation revêt la forme d'un quizz très ludique. Ces éléments sont présentés dans le rapport d'activités.

#### **4) Présentation des comptes de l'exercice 2021 :**

Dominique Roulet, Trésorier, présente les grandes lignes de son rapport financier : l'exercice 2021 se traduit par un excédent de 68 139.83 € contre 60 124.33 € en 2020. Les produits sont en progression de 249.8 k€, ainsi que les charges d'environ 241.8 k€. Il faut noter une augmentation globale des charges de personnels de 116.6 k€, justifiée notamment par la variation de l'effectif qui passe de 30.57 à 31.99 ETP (équivalent temps plein).

Un versement exceptionnel de 100 000 € par le Foyer à la Fondation du Protestantisme en participation à l'achat de l'immeuble situé au 6, rue Gouffrand (officialisée par une convention entre le Foyer Fraternel et la Fondation du Protestantisme et visée par le commissaire aux comptes) fait ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de - 98.6 k€ contre un résultat d'exploitation légèrement excédentaire de 437 € en 2020. En faisant abstraction de ce versement exceptionnel, le résultat d'exploitation s'élèverait à + 1 355 € en 2021 contre + 421 € au 31/12/2020.

La forte reprise des activités du Foyer en 2021 a eu un impact financier, tant pour les recettes que pour les dépenses, avec une augmentation de 12 à 13 %. Le résultat excédentaire de 68 124 € est justifié par l'augmentation des subventions de fonctionnement. Les charges plus importantes sont en relation avec les recrutements opérés en 2021.

Le nombre d'heures de bénévolat est légèrement en hausse, correspondant à 10 757 heures travaillées et valorisé pour un montant de 184 450 €.

En conclusion, il indique qu'à la date du 31/12/2021, l'exploitation et la situation financière du Foyer fraternel sont saines et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur la continuité de l'exploitation, malgré la situation générale difficile en relation avec l'augmentation de la charge salariale. Puis, la discussion s'est portée sur l'état de la trésorerie plutôt confortable de l'association.

#### **5) Rapport du Commissaire aux comptes :**

Le Commissaire aux comptes a ensuite communiqué les points forts de son rapport : les nouveaux recrutements expliquent l'augmentation des charges. Les subventions inscrites sur le compte de résultat servent au financement des activités. La progression du résultat net de 8 k€ s'explique par les points suivants :

- L'aide financière octroyée par la Fondation de France
- Un résultat exceptionnel en raison d'un versement d'une part d'une somme de 99 k€ par la Mairie de Bordeaux au titre des activités spécifiques mises en place lors de la pandémie de 2020 et d'autre part, par le versement par la CAF d'une aide au fonctionnement exceptionnelle rattachable à 2020 de 20 k€.

Le nouveau règlement comptable de 2020 relatif aux associations et les modifications sur le plan comptable ont été correctement appliqués.

Il attire l'attention sur la réglementation sur les dons qui est renforcée : l'émission de reçus fiscaux pour le versement de dons devient obligatoire aussi pour les personnes morales et non plus uniquement pour les particuliers. Les règles formelles devront être respectées.

Les comptes présentés feront l'objet d'une **certification sans réserve**.

Soumis au vote, le renouvellement du cabinet AUDIAL pour six exercices de mandat de commissaire aux comptes de l'Association, est adopté à l'unanimité des 132 votants.

#### **6) Approbation des comptes annuels 2021 :**

Soumis au vote, les comptes annuels 2021 tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier, et ayant fait l'objet d'une certification sans réserve par le Commissaire aux comptes, sont adoptés à l'unanimité des 132 votants et quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion.

#### **7) Affectation du résultat :**

Sur proposition du CA, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice au compte de « Report à nouveau » pour un montant de 68 139.83 €. Cette résolution est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des 132 votes.

#### **8) Budget prévisionnel 2022 :**

Le directeur présente le budget 2022 : c'est un budget en équilibre. Le montant total du budget 2022 est de 1 800 000 € (1 680 000 euros hors contributions).

Il est prévu :

1. Une augmentation des charges (compte 60 – Achats) :
  - Augmentation du prix de l'Energie (gaz et prix du mégawattheure) ;
  - Augmentation du prix des denrées alimentaires pour l'Accueil de jour.
2. Une augmentation des dépenses de personnel (compte 64 – Charges de personnel) du fait de plusieurs recrutements pour répondre aux besoins : une coordinatrice administrative et financière ; une conseillère numérique ; une animatrice polyvalente dans le secteur de l'Entraide vêtements ;
3. Concernant les produits, ils seront aussi en augmentation en 2022. Si le Foyer Fraternel a davantage d'activités, il aura plus de prestations CAF et de participation des Familles (compte 70 – Vente de produits finis, prestations de services) ;
4. Au niveau des subventions (compte 74 – Subventions d'exploitation), le Foyer Fraternel prévoit le versement de 20 000 euros de France Service (pour le poste de conseiller numérique). Le Foyer Fraternel prévoit une augmentation du soutien de la DDETS (pour l'accueil de jour), une augmentation de la subvention de fonctionnement de la ville et une subvention du CCAS (pour les actions de solidarité de l'accueil de jour), ainsi qu'une subvention de la FEP (dans le cadre du prix Charles Gide) ;
5. Les contributions volontaires (valorisation du bénévolat) devraient être au même niveau que l'année précédente, à savoir 180 000 euros, représentant 7 ETP, en plus des 33 ETP (42 à 43 salariés) du Foyer Fraternel.

Soumis au vote, le budget prévisionnel 2022, annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité des 132 votants.

#### **9) Montant de la cotisation annuelle :**

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 14 €. Dans un objectif d'insertion, cette cotisation sera réduite à la

somme symbolique d'un euro pour les bénéficiaires les plus démunis afin de leur donner la qualité d'adhérents de l'Association.

Soumis au vote, le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité des 132 votants.

#### **10) Renouvellement du Conseil d'administration :**

Cinq sièges sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

- Ingrid Desarnault et Gérard Fortin ne souhaitent pas renouveler leur mandat.
- Philippe Bourglan et Laure Peter demandent le renouvellement de leur mandat.
- Sur proposition du Conseil d'Administration, Vincent Jacquot, Angelina Serra et Jean-Luc Thomas présentent leur candidature.

Sur les 132 votes exprimés, ont obtenu :

- Philippe Bourglan : 132 voix élu pour 3 ans
- Laure Peter : 132 voix élue pour 3 ans
- Vincent Jacquot : 132 voix élu pour 3 ans
- Angelina Serra : 132 voix élue pour 3 ans
- Jean-Luc Thomas : 132 voix élu pour 2 ans

Compte tenu de son implication très ancienne dans la vie du Foyer, le Conseil d'Administration a décidé de donner le statut d'Administrateur Honoraire à Gérard Fortin

L'ordre du jour étant épuisé, le Président François Ransan clôture l'Assemblée Générale du Foyer Fraternel à 21h.

**Le Président**

François Ransan



**La Secrétaire**

Françoise Bazalgette



Pièce jointe : budget prévisionnel 2022.





# RAPPORT MORAL 2022





## EXERCICE 2022

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial du dernier numéro de notre journal (le « Trait d'Union »), je considère que l'assemblée générale du Foyer Fraternel est un moment clé de la vie de notre association. Au-delà des débats et votes statutaires auxquels nous allons nous livrer, l'assemblée générale des adhérents est une véritable réunion de famille et, en ma qualité de président du conseil d'administration, je suis heureux de vous y accueillir. Je salue également la présence des représentants de nos partenaires qui nous soutiennent régulièrement depuis de nombreuses années.

Nous devons aujourd'hui examiner avec un peu de recul la façon dont le Foyer Fraternel a traversé l'année 2022 afin de dégager des perspectives raisonnables pour 2023. Je sais que pour beaucoup d'entre vous, le point budgétaire ressemble à une punition rébarbative. Néanmoins, je solliciterai votre attention car aucune association ne peut prétendre à une activité pérenne si elle ne contrôle pas sérieusement ses moyens de fonctionnement. Nous savons déjà que nos postes de dépenses seront gonflés par une tendance inflationniste qui ne se réduira probablement pas rapidement. Dès lors, des choix devront être faits, des solutions de mutualisation à trouver pour conserver un haut niveau de services rendus aux habitants de notre quartier...

Alors, 2022 ?

Il y a un an, je qualifiais l'année 2021 d'« année de transitions » et présentais 2022 sur une note d'optimisme. En premier lieu, je m'appuyais sur la réalisation à venir des travaux de réhabilitation de l'immeuble du 6 rue Gouffrand. Chacun sait aujourd'hui ce qu'il en est : ces travaux sont réalisés et sont garants d'une bonne qualité d'accueil, notamment pour l'« Accueil de Jour » et l'« Atelier de Langues ». Nul doute que le coût induit par une telle opération s'avèrera un bel investissement pour la pérennité de nos activités de solidarité dans une période marquée par de fortes injustices en matière de répartition de la richesse et la nécessité d'aider à l'insertion de populations exclues de fait, y compris dans notre quartier. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos partenaires. Merci à la ville de Bordeaux qui a mis à notre disposition les locaux de la salle Gouffrand dont la proximité avec nos locaux fut très précieuse. Sans cette aide, la continuité de nos activités (Accueil de Jour et Organisme de Formation) eut été impossible et la grande difficulté de trouver des locaux d'attente dans le quartier, comme leur coût éventuel, nous aurait contraints peut-être à renoncer. Merci également à la CAF de la Gironde qui a accepté de financer une partie non négligeable du projet. J'ose ajouter que je remercie par avance ceux de nos partenaires qui n'ont pas encore décidé une aide financière mais qui restent ouverts à la discussion malgré les réductions des possibilités financières des collectivités publiques.

J'évoquais l'an passé la continuation de la collaboration avec les deux autres centres sociaux de notre zone géographique. Ici encore, nous avons réalisé, notamment avec GP Inten6T, des actions communes en particulier en direction des jeunes de nos quartiers et des publics victimes de la « fracture numérique ». Lors des travaux qui précéderont le renouvellement de l'agrément CAF repoussés à 2024, nous aurons l'occasion d'amplifier la démarche de synergie avec nos structures sœurs (GP Inten6T et Bordeaux Nord). Les sujets ne manquent pas.



Enfin, lors de notre dernière AG, je souhaitais que 2022 soit une « année d'apaisement ». Si je m'en réfère à la situation internationale, à ses incidences économiques et au climat social, mes propos ont, malheureusement été démentis. En revanche, si j'en reste à l'échelle de notre association, je peux sans risque affirmer que 2022 a été marquée par le retour à une forme de « normalité » de nos activités qui a induit, sur le plan interne, une plus grande attention aux relations entre tous (salariés, bénévoles, adhérents et bénéficiaires de nos activités). L'esprit de bienveillance propre aux valeurs du Foyer Fraternel se retrouve enfin débarrassé des scories de la parenthèse COVID.

Merci pour cela et pour leur engagement à l'ensemble des salariés et au nouveau directeur qui nous a rejoints avant l'été.

Quels axes doivent guider notre action en 2023 ?

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, je souhaite que nous conservions tout notre dynamisme pour approfondir la réflexion sur notre projet social dans le cadre du renouvellement de l'agrément CAF qui interviendra en 2024. Très concrètement, il faudra mettre à profit les mois qui viennent pour définir en interne des outils d'analyse afin de pouvoir proposer le moment venu aux habitants du quartier un socle de discussion sur le projet social à mettre en œuvre sur la période couverte par le renouvellement (2024/2027).

Il nous faudra aussi beaucoup d'énergie pour sécuriser financièrement l'avenir afin de pérenniser nos activités et leur niveau de qualité. Ainsi, notamment, nous devons rechercher des participations financières pour « boucler » l'opération du 6 rue Gouffrand. Cela nous permettra de ne pas obérer trop nos fonds propres...On ne sait trop de quoi demain sera fait... De façon complémentaire, par la finalisation d'outils de gestion adaptés, nous devons être en mesure de suivre de très près l'évolution de nos postes de dépenses afin de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin dans la période économiquement aléatoire que nous allons traverser.

Il nous faudra également renforcer l'attractivité du Foyer Fraternel auprès des personnes que le bénévolat attire car nos équipes bénévoles, dont je remercie l'engagement, ont besoin d'un renfort.

Enfin, comme je l'avais exprimé il y a un an, je réitère le vœu que nous parvenions à renouer des liens de proximité plus étroits avec nos partenaires tant il est vrai que rien ne vaut un échange direct pour dissiper les malentendus et incompréhensions qui, souvent, proviennent d'un défaut de communication.

En guise de conclusion, que puis-je souhaiter d'autre pour 2023 que la continuation de nos activités dans le climat de travail rasséréné que nous connaissons aujourd'hui ? Nos équipes ont été assez fortement remaniées...c'est la vie ! Mais les recrutements effectués ont permis un renouvellement de personnalités propice à une vision nouvelle de nos pratiques. Pour une association déjà mûre, vieillir jeune : quel beau programme !

François RANSAN, Président du Conseil d'Administration

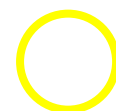




# RAPPORT de GESTION

## 2022





## EXERCICE 2022

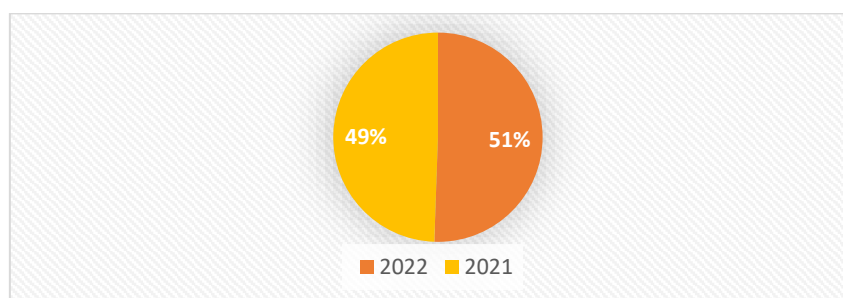
### ➤ 2022 : Un retour à la normale dans une année de transition

Les rapports de gestion des deux dernières années ont mis en évidence que la COVID aura grandement impacté l'activité générale du Foyer Fraternel. En 2022, même si certains salariés ont été malades, l'organisation n'a que peu ou pas été impactée et le fil de la vie ordinaire a pu reprendre son cours. Dans le même temps, la période a été marquée par de nombreux mouvements en ressources humaines (RH). Parmi ceux-ci, un changement sur le poste de direction. À cet égard, l'année 2022 marque tout à la fois un retour à la normale dans une année de transition.

Ce rapport se décomposera en deux temps. Après un point sur les ressources humaines, je présenterai rapidement nos projets initiés en 2022 et les perspectives 2023.

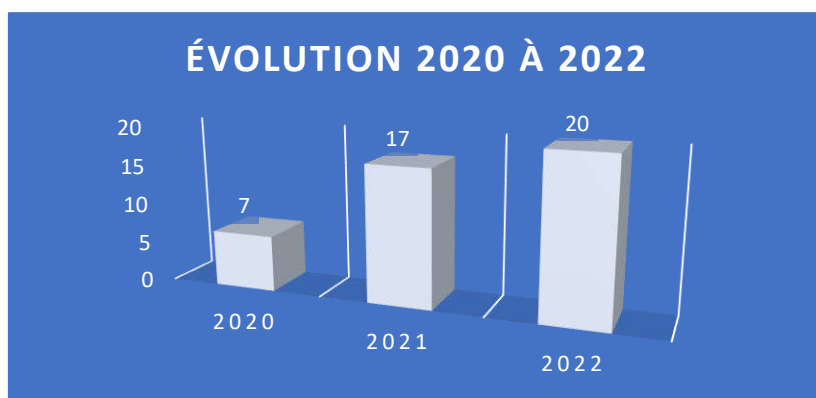
### ➤ Point sur les ressources humaines

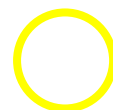
#### L'EFFECTIF SALARIÉS



L'effectif salariés reste à l'équilibre entre 2021 et 2022 avec 41 personnes. Un poste de responsable administrative et financière embauchée en janvier 2022 n'a pas été reconduit suite au départ de l'intéressée en avril 2022. La traduction en équivalents temps plein au 31/12/2022 est de 31,99 ETP contre 31,29 ETP fin 2021. Notons que sur le secteur Enfance, deux temps partiels ont été remplacés par des temps pleins en contrat d'apprentissage. Au sein du secteur Solidarité, signalons également le passage du poste de référente Entraide à temps plein au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

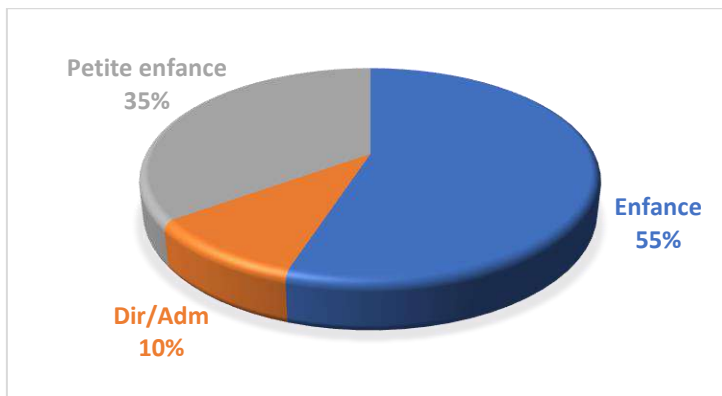
#### LES DÉPARTS





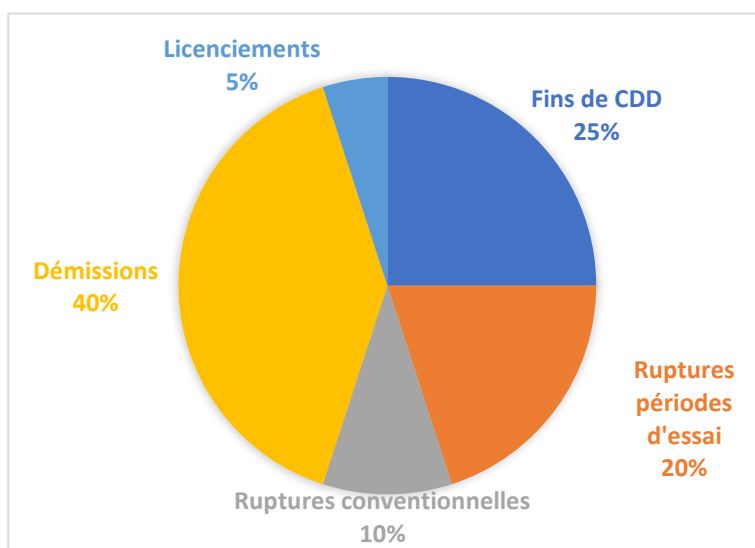
Les départs de 2020 à 2022 ont été croissants. Notons qu'aux mouvements réguliers constatés dans le secteur de l'Enfance et de la Petite Enfance se sont ajoutés 3 départs de responsables : à la Souris Verte, sur le secteur Enfance Jeunesse et à la direction.

### LA RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

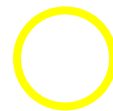


L'année 2022 est encore marquée par un « turn-over » important. À la Petite Crèche « La Souris Verte », où le climat social a été fortement dégradé (4 postes sur 5) et à l'Enfance (11 postes sur 17), secteur classiquement impacté par les mouvements de personnels. Notons qu'à l'Enfance, les mouvements de personnel ont permis à deux personnes déjà en poste de monter en compétence sur les postes d'adjoints. On constate une très grande stabilité sur les secteurs de la Formation, de l'Entretien et de la Restauration et du personnel administratif, exception faite du changement de direction.

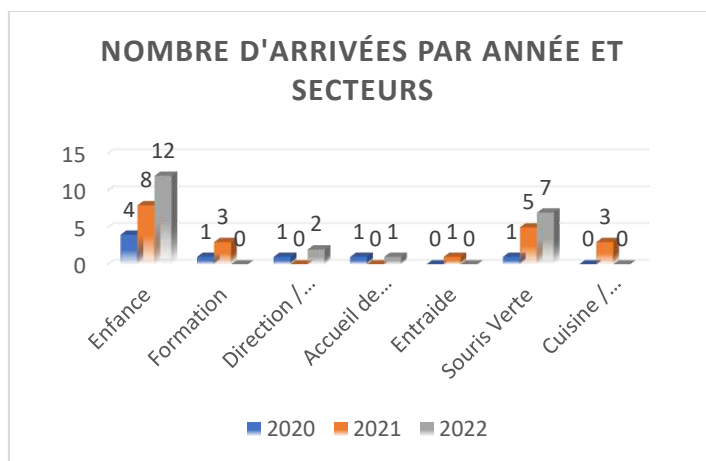
### LES MOTIFS DE DÉPART



Les motifs des 20 départs constatés concernent des démissions (8/20), des fins de contrats à durée déterminée (5/20), des ruptures de contrats pendant la période d'essai (4/20), des ruptures conventionnelles (2/20) et un licenciement (1/20). 35% des départs constatés (7/20) s'expliquent objectivement par une volonté de l'association ou des parties prenantes de se séparer.

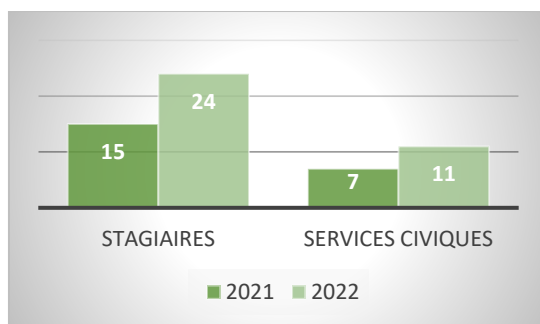


## LES ARRIVÉES



Le nombre d'arrivées par secteurs les trois dernières années confirme les constats précédents. Par ailleurs, des renforts ponctuels ont été nécessaires pour répondre à des besoins de remplacements de courte durée ou à un accroissement temporaire d'activités.

## LA PRÉSENCE DES STAGIAIRES ET DES JEUNES EN SERVICES CIVIQUES



La vie du Foyer Fraternel a aussi grandement été enrichie par la présence de jeunes en contrat de service civique (SC) et de stagiaires qui viennent découvrir les différents secteurs du Foyer. En 2022, 11 jeunes en SC ont été accueillis et 24 stagiaires. C'est un nombre plus important que les années précédentes et s'explique essentiellement par la sortie de crise COVID. Concernant les services civiques, nous accueillons normalement 4 jeunes de façon simultanée : 2 contrats qui sont renouvelés tous les 6 mois et 2 autres tous les 10 mois. Le changement d'agrément et le décalage de périodes sur les deux années précédentes expliquent aussi le fait que plus de jeunes aient été accueillis en 2022.

### ➤ Projets initiés en 2022 et faits marquants

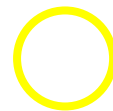
À propos des ressources humaines, les changements les plus significatifs ont concerné « la Souris Verte » avec le départ de sa directrice, Béatrice DELAUD, après 19 ans de maison. C'est Marie BOULANGER, éducatrice de jeunes enfants qui a pris la suite depuis début 2023.

Marion CASSOU quant à elle, a pris la responsabilité du secteur « Enfance Jeunesse » à la suite du départ de Pierre JALY.

Hélène COEURDEROY, responsable de l'Accueil de Jour a été en congé maternité et remplacé par Jeanne LEFEBVRE.

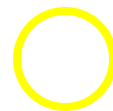
Le Foyer Fraternel s'est réjoui de les accueillir en appréciant le sens de leurs engagements respectifs.





Outre les mouvements RH mentionnés, **les éléments marquants en 2022**, ont été :

- **L'audit de surveillance de la certification Qualiopi pour notre organisme de formation.** Cet audit s'est très bien déroulé. Le Foyer Fraternel en est ressorti avec une conformité globale et des points forts notables comme le suivi et l'accompagnement des stagiaires ainsi que la démarche d'amélioration continue de la qualité. Le Foyer est à présent certifié selon le Référentiel National sur la Qualité jusqu'au 23/06/2024. Enora GERMAIN, responsable du secteur Atelier de Langue Française et Organisme de Formation, et ses équipes ont fait un très gros travail autour de la préparation de cet audit.
- 
- **La reprise des axes de travail sur la parentalité** initié par Pauline et que chaque secteur s'est approprié dans un esprit de transversalité. Les « cafés des parents » ont participé à cette dynamique positive.
- **Un questionnaire approfondi autour de la gouvernance du Foyer Fraternel et plus particulièrement de l'équipe de direction** a été mené en 2022. Après l'audit réalisé en 2021, mettant en évidence la nécessité de soulager le directeur dans sa charge de travail administrative et notamment celle autour des dossiers de demandes de subventions et des bilans, une responsable administrative et financière a été embauchée. Elle n'a finalement pas souhaité poursuivre au Foyer, appelée à d'autres projets professionnels. Le départ de Pascal LEFEBVRE fin avril et ma propre arrivée différée fin juin nous ont conduit à prendre le temps de la réflexion dans le but de consolider et sécuriser l'organisation. L'option a été prise de repenser la répartition des missions entre la comptable, le coordinateur RH, la direction et les responsables de secteur. Ce rééquilibrage est en train de s'affiner davantage encore sur le premier trimestre 2023 d'autant plus depuis l'annonce récente du départ de Franck RAOUX qui va assumer, début avril, la direction du Centre Social de la Fondation Bagatelle.
- **La mise en service d'une borne vêtements** cédée par Le Relais Gironde et « relookée » grâce à Julie BERGONZI et aux jeunes en service civique. Désormais, le Foyer Fraternel peut recueillir 24h/24h les dons (en sacs rigoureusement fermés !) sans nécessité que le Foyer soit ouvert.
- **Les relations avec le CSE** ont initié de belles réflexions autour de la vie quotidienne des salariés dans une perspective d'amélioration continue des conditions de travail.
- **Le chantier du « 6 »** rue Gouffrand qui a débuté en août dernier et qui est en passe de s'achever à l'heure où je rédige ce rapport. Les lieux ont été joliment transformés et embellis même si comme tout chantier beaucoup de choses ne se sont pas déroulées toujours comme prévu. Le non-respect du calendrier prévisionnel de réception en atteste. Heureusement, le Foyer Fraternel a eu la chance de bénéficier d'une mise à disposition de la salle Gouffrand par la municipalité de Bordeaux sans laquelle, le chantier se serait vécu bien plus difficilement.
- **Un état des lieux sur les locaux du n°23** a été engagé avec un triple objectif : veiller aux besoins réguliers d'entretien des bâtiments, consolider la politique pluriannuelle d'investissement et repenser les espaces pour permettre aux locaux d'accompagner l'évolution des projets et des activités. Un défi historique pour le Foyer Fraternel que mes prédécesseurs ont bien connu avant moi !



## ➤ Perspectives 2023/2024

Pour terminer ce rapport de gestion, voici quelques perspectives pour 2023 et 2024 :

- **La réintégration récente dans les locaux du 6** permet de repenser l'organisation des espaces pour les actions de solidarité et de formation. C'est une belle opportunité qui accompagne les évolutions en cours du Foyer Fraternel.
- **Les secteurs « Adultes/Familles », « Accueil de Jour » et « Entraide Vêtements » seront prochainement regroupés en un seul secteur « Solidarité ».** La vie de ce secteur sera portée par Julie BERGONZI, Référente de l'entraide, Hélène COEURDEROY, Responsable de l'Accueil de Jour et Pauline ROUX, Responsable Adultes/Familles.
- **La Loi Norma qui s'applique au secteur de la Petite Enfance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 conduira à envisager des travaux au sein de la Souris Verte en 2024.** Certaines améliorations indispensables seront réalisées dès cette année 2023. Ce projet sera co-construit avec les professionnelles de la Petite Crèche, mais bien entendu aussi avec la PMI, la CAF et la Mairie de Bordeaux.
- **Le renouvellement d'agrément** pour notre Centre Social qui devait démarrer fin 2022 a été reporté d'une année. Nous ne cacherons pas que cela a été un soulagement pour nos équipes dans le contexte de changements nombreux impactant le Foyer Fraternel. C'est donc un projet important pour 2023 et 2024 qui attend nos équipes mais que nous nous réjouissons de mener en coopération avec nos partenaires, plus particulièrement avec le Centre Social GP-Inten6T et le Centre Social et Familial de Bordeaux Nord.

## ➤ Conclusion

Cette longue période de transition n'a pas été épargnée par les mouvements en ressources humaines, la charge de travail administrative et financière, et plus largement par les chantiers au sens propre et figuré !

Je tiens à remercier tous les professionnels qui - animés d'un esprit positif et de partage - se sont engagés aux côtés du Conseil d'Administration et de la direction, pour y faire face.

Ma reconnaissance s'exprime tout particulièrement à l'égard de Gwenaëlle ABOMNES, notre comptable dont l'engagement professionnel pendant toute cette période a été remarquable. Je n'oublie pas non plus Franck RAOUX qui a assuré l'intérim de direction entre le départ de Pascal LEFEBVRE et mon arrivée effective.

À nos partenaires et financeurs, je veux dire aussi merci pour la disponibilité, la qualité d'écoute et la pédagogie pour me permettre plus facilement d'entrer dans ce « *nouveau monde* ».

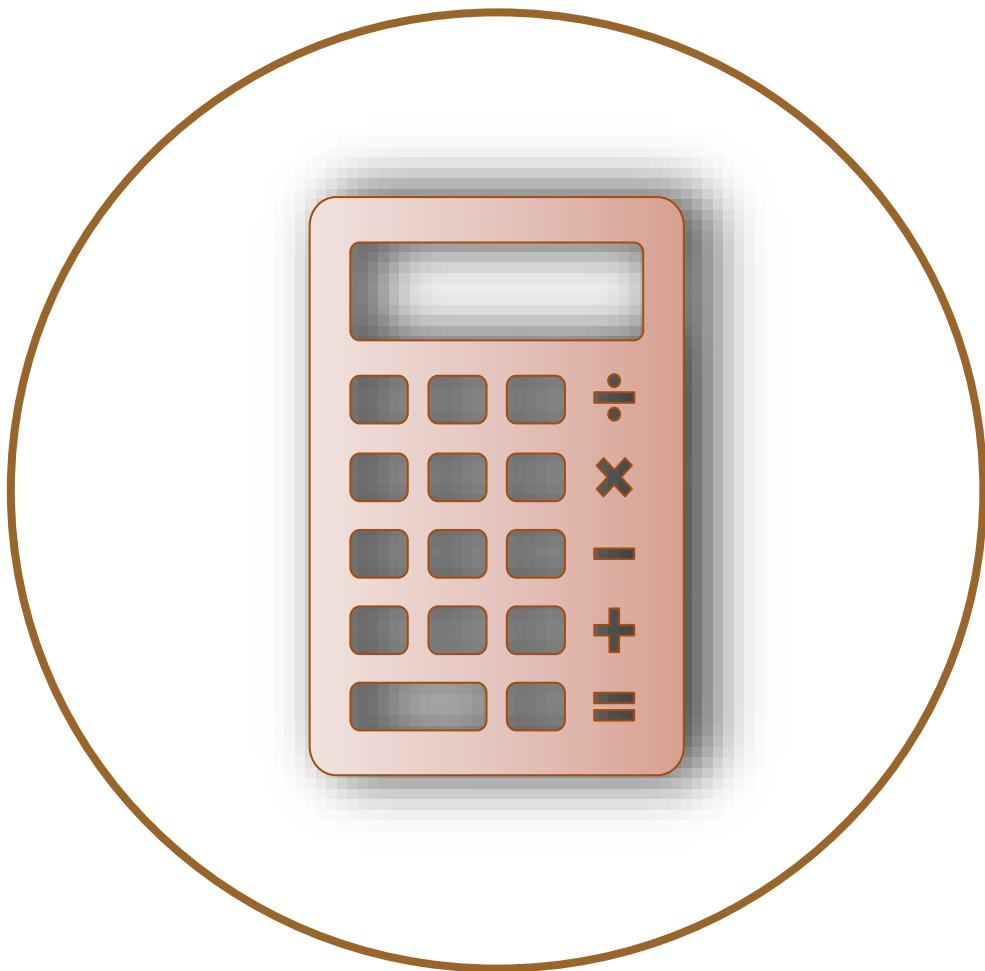
**Clément GRENIER, Directeur**

15 mars 2023



# RAPPORT FINANCIER

## 2022



## RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES ANNUELS 2022 DU FOYER FRATERNEL

Mesdames, Messieurs, Chers amis du Foyer Fraternel,

En ma qualité de Trésorier de l'association FOYER FRATERNEL, je vais vous présenter les comptes de l'exercice 2022, comptes qui figurent dans les documents qui ont été mis à votre disposition au moment de la signature de la feuille de présence.

Les comptes se présentent sous la forme d'un Bilan, bilan qui représente la situation à la date arrêtée au 31/12/2022, et un Compte de Résultat, qui reprend toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées dans le courant de l'année 2022.

**L'exercice 2022 se traduit par un excédent de 27 029 € contre un excédent de 68 140 € sur 2021.**

Outre les diminutions des recettes et des dépenses qui se sont traduites dans des proportions différentes entre les exercices 2022 et 2021, il est une recette qui n'a pu être comptabilisée en 2022 du fait du dépôt tardif de son dossier qui concerne la subvention de fonctionnement FSE (dépôt tardif de leur fait) et dont nous n'avons pas connaissance aujourd'hui. Celle-ci s'élevait à 41 200 € au 31/12/2021 contre 9 000 € au 31/12/2022.

### ➤ Les produits :

Ces produits regroupent les produits d'exploitation, les produits financiers et les produits exceptionnels.

Globalement, ils sont en diminution de 45 k€ (-2,71%).

Les seuls produits d'exploitation passent de 1 467 k€ à 1 517 k€, représente une progression de 50 k€ soit + 3,43%.

Ces produits sont issus des activités du Foyer Fraternel, financées soit par les usagers eux-mêmes, soit par la Caisse d'Allocations Familiales. Il ne faut également pas oublier les recettes issues des ventes de vêtements qui s'élèvent cette année 21 373 €, recettes en très nette augmentation de 8 089 € par rapport à celles de 2021 – augmentation faisant suite à la reprise des activités de l'entraide, et à l'ouverture de la boutique « Au fil de l'Entraide ».

Globalement, les prestations financées par la CAF, les recettes de ces activités sont en augmentation de 42 k€ par rapport à 2021, dont les participations des Usagers pour + 25 k€.

D'un autre côté, le fonctionnement du Foyer Fraternel et les activités qu'il propose sont financés par des subventions sont en quasi stables : + 738 € par rapport à 2021, pour un montant global de 941 k€. Pour rappel, ces subventions sont versées par Le Conseil Départemental de la Gironde, la Mairie de Bordeaux, le Fonds Social Européen, la Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Régional, Bordeaux Métropole, Services de l'Etat – qu'ils en soient remerciés.

Notons également des subventions concernant l'exercice 2021 et non connues à la précédente clôture des comptes ont été comptabilisées pour 36 k€ (comptabilisées en Produits Exceptionnels). (CAF Fonctionnement = 31 k€ / FSE ajustement 2021 = 5 k€).

Un mot sur les adhésions et dons : Cette année, ils accusent une diminution d'environ de 2 k€, passant de 21 303 € à 19 373 €.

A ce titre, je remercie tous ceux qui participent à la vie du Foyer Fraternel par les dons financiers qu'ils apportent.

Produits exceptionnels :

Ils s'élèvent cette année à 83 556 € contre 180 080 € sur 2021. Ce produit est lié, comme dit précédemment à la perception de subventions concernant l'exercice 2021 pour 36 k€ et à la comptabilisation d'une quote-part d'amortissements des subventions d'investissements pour 45 k€.

Sa diminution par rapport à 2021 contribue également à la baisse du résultat global 2022 par rapport à 2021.

➤ Les charges :

Globalement, elles sont en diminution de 4 k€ soit - 0,23% - passant de 1 579 k€ à 1 575 k€.

Les charges directes liées aux activités accusent une augmentation de 17 k€ soit + 14,73% - cette augmentation est en lien avec les recettes correspondantes.

De leur côté, les charges de fonctionnement du Foyer, à savoir : l'eau, le gaz, et l'électricité, les fournitures de petit équipement, les locations immobilières, les locations de matériel, de véhicules et autres, l'entretien des locaux, l'entretien des matériels visés ci-dessus, leur maintenance, les assurances, les honoraires, les différents frais de transports, les frais d'affranchissement et de téléphone sont également en augmentation de 6 k€ soit + 3,6% (ces frais passant de 160 k€ à 166 k€).

Nous notons une augmentation globale des charges de personnels.

Ces salaires, charges comprises, passent de 1 059 k€ à 1 150 k€ soit + 91 k€ (+ 8,63%) – cette variation s'explique par les augmentations légales, par la distribution de la prime dite « Macron – Pouvoir de Partage de la Valeur » aux salariés et à différents mouvements de personnel dans le courant de l'exercice.

A noter cependant que le personnel passe de 31,99 à 31,29 ETP.

D'un autre côté, les impôts et taxes accusent une légère baisse par rapport à ceux de 2021 avec une diminution de 3 758 €.

Rappelons qu'en sa qualité d'Association sans but lucratif, le Foyer Fraternel bénéficie d'un abattement non négligeable de près de 21 k€ sur cette taxe sur les salaires.

Ces impôts et taxes comprennent également les taxes sur la formation professionnelle ainsi que les taxes foncières sur les immeubles que le Foyer occupe.

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse par rapport à 2021 avec 60 k€. Pour rappel, ces amortissements représentent une charge étalée calculée sur les investissements réalisés et sont destinés à pourvoir à leurs remplacements.

D'autre part, le Conseil d'Administration du Foyer Fraternel, dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble du 6 rue Gouffrand via la Fondation du Protestantisme, avait décidé en 2021 de verser 100 k€ à ladite Fondation dans le but d'alléger les charges d'occupation.

Ce montant considéré comme exceptionnel, est au regard de la réglementation comptable une charge d'exploitation et ayant un impact sur son résultat.

De ces variations, il en ressortait un résultat d'exploitation déficitaire de – 98 645 €.

En considérant ce versement de 100 k€ comme exceptionnel, le résultat d'exploitation serait excédentaire de 1 355 € - résultat à comparer au **déficit d'exploitation 2022 qui s'élève à – 56 290 €.**

Ce déficit d'exploitation est la conséquence notamment de l'absence de subvention FSE sur l'exercice 2022 pour environ 40 k€, diminution des produits d'exploitation et stabilité des charges d'exploitation.

➤ Le Bilan :

Quelques informations sur les chiffres indiqués dans le bilan.

A l'actif, figure le montant des investissements avant et après amortissements qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à 875 k€.

Quelques investissements non significatifs mais surtout des travaux en-cours concernant les aménagements du n°6 de la Rue Gouffrand pour 159 k€ sur une enveloppe globale d'environ 300 k€. En effet, ces aménagements sont rendus possibles par l'acquisition par la Fondation du Protestantisme de cet immeuble fin 02/2022.

Ces travaux sont financés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde à hauteur de 37% que nous remercions. Nous avons également fait une demande auprès de la Mairie de Bordeaux dont nous attendons la réponse. Le solde du montant des travaux sera pris sur nos fonds propres.

Pendant les travaux du n°6, nous avons occupé la Salle Municipale « Gouffrand », salle mise à notre disposition par la Mairie de Bordeaux et dont le terme se situait fin février.

Le 2 mars, nous avons donc repris possession des locaux du n°6, mais quelques finitions restent en cours.

Les créances d'exploitation sont constituées des créances suivantes :

- Usagers et comptes rattachés : 39 744 €
- Autres créances : 168 563 € qui comprennent les soldes de subventions 2022 que nos partenaires financiers restent devoir au Foyer Fraternel et dont certaines seront versées après remise des rapports financiers d'activités aux institutions financières

Enfin, la trésorerie globale s'élève à la clôture de l'exercice à 760 k€.

Il est important de rappeler que le foyer Fraternel ne perçoit aucune subvention de fonctionnement dans la période de fin octobre à mars de l'année suivante. Cette trésorerie permet donc au foyer d'honorer les dépenses récurrentes telles que les salaires et les cotisations sociales.

D'autre part, dans le cadre de notre projet d'acquérir les locaux que le Foyer occupe au 6 de la rue Gouffrand, nous avons besoin d'une partie de cette trésorerie pour financer également les travaux nécessaires à sa restauration.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 1 521 k€.

Au 31/12/2022, le montant des subventions d'investissements attribuées par les partenaires financiers s'élèvent à 1 378 k€ et sont amorties pour un montant de 939 k€.

Les Fonds propres comprennent également le résultat de l'exercice pour un montant de 27 029 €.

Comme chaque année, une provision pour Indemnité de départ à la retraite est constituée pour un montant de 28 134 €.

D'autre part, jusqu'à fin 2019, l'Association Foyer Fraternel était liée par convention avec L'Eglise Protestante Unie de Bordeaux concernant la mise à disposition du poste d'un Directeur Pasteur. Cette convention prévoyait une actualisation annuelle de son montant – actualisation non faite sur les 3 derniers exercices.

Cette actualisation fait l'objet d'une provision pour charges d'un montant de 20 535 €.

Enfin, une provision pour risques de reversement de subventions trop perçues pour un montant de 20 400 € est inscrite dans les comptes.

Le passif enregistre les dettes qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à 224 k€. Ces dettes concernent les fournisseurs les dettes fiscales et sociales sur salaires.

Quelques informations sur les contributions volontaires :

Bénévolat :	187 428 €.
Mise à disposition du 23 :	40 000 €

#### Bénévolat

Le nombre de personnes concernées par le bénévolat sur l'exercice 2022 est d'environ 112 intervenants sur un ou plusieurs secteurs d'activités du Foyer Fraternel correspondant à 10 821 Heures travaillées.

Elles sont valorisées à un taux horaire charges sociales comprises calculées en fonction du secteur d'activité et de la compétence requise au sein de ce secteur pour un montant de 187 428 €.

#### Mise à disposition du bâtiment du « 23, rue Gouffrand » :

Un bail de mise à disposition des locaux du 23, Rue Gouffrand à Bordeaux a été signé avec la Fondation du Protestantisme sur une durée de 25 ans à compter de Janvier 2018.

Le montant du loyer annuel est évalué à 40 000 €.

Enfin, concernant l'effectif de l'Association, il s'élève au 31 décembre 2022 à 40 personnes, dont :

16 personnes à temps plein,

21 personnes à temps partiel,

1 contrat aidé,

3 contrats d'apprentissage,

Soit 31,29 personnes en équivalent temps plein au 31 décembre 2022.

J'ajouterais d'autre part que l'actif circulant, c'est-à-dire les créances attendues ainsi que la trésorerie au 31/12/2022 représente environ 7,5 mois de charges d'exploitation hors amortissements et dotations aux provisions,

A la date du 31/12/2022, nous pouvons affirmer que l'exploitation et la situation financière du Foyer Fraternel est saine et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur la continuité de son exploitation.

Je souhaiterais également ajouter que les états financiers qui vous sont présentés ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2022, la direction du Foyer Fraternel n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Pour conclure, je souhaiterais remercier l'équipe du Foyer qui a permis de suivre les comptes et surtout les finances du Foyer Fraternel tout au long de l'année – son Directeur Clément GRENIER, les comptables Gwénaëlle ABOMNES et Lurima FERREIRA DUARTE.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires financiers énumérés ci-avant, sans oublier les généreux donateurs, et les nombreux bénévoles sans lesquels le Foyer ne pourrait pas exister.

Je vais maintenant laisser la parole à notre Commissaire aux comptes pour présenter ses rapports. Vous serez ensuite amenés à vous prononcer sur les comptes de l'exercice 2022 et les résolutions qui vous seront présentées.

Dominique ROULLET, Trésorier du Foyer Fraternel



FOYER FRATERNEL

PRESENTATION DES COMPTES 2022

TABLEAUX DE SYNTHESE

EXERCICE 2022

## COMPTE DE RESULTAT 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 516 756</b>	<b>1 466 505</b>	<b>50 251</b>	<b>3,43%</b>
<i>dont Prestations extérieures</i>	248 976	223 554	25 423	11,37%
<i>Participation des Usages</i>	172 836	140 949	31 888	22,62%
<i>Prestations Compétences Clé</i>	76 140	82 605 -	6 465	-7,83%
<i>dont Prestations CAF, ...</i>	244 578	228 397	16 181	7,08%
<i>dont Subventions d'exploitation</i>	941 324	940 586	738	0,08%
<i>dont Adhésions, Dons et Contributions diverses</i>	31 373	23 803	7 570	31,80%
<i>Adhésions</i>	6 538	5 824	715	12,27%
<i>Dons manuels</i>	12 835	15 480 -	2 645	-17,08%
<i>Contributions diverses</i>	12 000	2 500	9 500	380,00%
<i>dont Autres Produits</i>	50 505	53 166 -	2 661	-5,00%
<i>Reprises Prov &amp; Transf de charges</i>	16 624	34 283 -	17 659	-51,51%
<i>Ventes d'Entraide</i>	21 373	13 284	8 089	60,89%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 244</b>	<b>647</b>	<b>1 597</b>	<b>100,00%</b>
<i>Revenus de placements</i>	2 244	647	1 597	200,00%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>83 556</b>	<b>180 080</b>	<b>- 96 525</b>	<b>-53,60%</b>
<i>Produits s/exercices antérieurs</i>	36 375	133 545 -	97 169	-72,76%
<i>Quote-part de subv d'investissements</i>	44 834	46 536 -	1 702	-3,66%
<b>MONTANT TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 602 556</b>	<b>1 647 233</b>	<b>- 44 677</b>	<b>-2,71%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 573 046</b>	<b>1 565 150</b>	<b>7 896</b>	<b>0,50%</b>
<i>dont Autres achats et Charges externes</i>	295 668	273 235	22 434	8,21%
<i>Charges liées aux activités</i>	130 248	113 520	16 727	14,73%
<i>Charges dde fonctionnement</i>	165 421	159 714	5 707	3,57%
<i>dont Aides Financières octroyées</i>	-	100 000 -	100 000	-100,00%
<i>dont Impôts et taxes</i>	54 666	58 424 -	3 758	-6,43%
<i>dont Salaires et charges sociales</i>	1 150 305	1 058 940	91 366	8,63%
<i>dont Dotations aux amortissements</i>	60 040	61 413 -	1 373	-2,24%
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 480</b>	<b>13 943</b>	<b>- 11 463</b>	<b>-82,21%</b>
<i>dont Charges s/exercices antérieurs</i>	2 480	12 017 -	9 537	-79,36%
<b>MONTANT TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 575 526</b>	<b>1 579 093</b>	<b>- 3 567</b>	<b>-0,23%</b>
<b>RESULTAT EXCEDENTAIRE</b>	<b>27 029</b>	<b>68 140</b>	<b>- 41 110</b>	<b>-60,33%</b>

## COMPTE DE RESULTAT EN LISTE 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 516 756	1 466 505	50 251	3,43%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 573 046	1 565 150	7 896	0,50%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 56 290</b>	<b>- 98 645</b>	<b>42 354</b>	<b>-42,94%</b>
PRODUITS FINANCIERS	2 244	647	1 597	100,00%
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	0,00%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 244</b>	<b>647</b>	<b>1 597</b>	<b>246,91%</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 556	180 080	- 96 525	-53,60%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 480	13 943	- 11 463	-82,21%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>81 076</b>	<b>166 138</b>	<b>- 85 062</b>	<b>-51,20%</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>27 029</b>	<b>68 140</b>	<b>- 41 110</b>	<b>-60,33%</b>

## BILAN 2022

BILAN ACTIF	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
<b>ACTIF NET IMMOBILISE</b>	<b>874 633</b>	<b>773 530</b>	<b>101 103</b>	<b>13,07%</b>
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	<i>180 222</i>	<i>179 157</i>	<i>1 065</i>	<i>0,59%</i>
<i>    Immobilisations en cours (n°6)</i>	<i>159 429</i>	<i>-</i>	<i>159 429</i>	<i>100,00%</i>
<i>dont Immobilisations financières</i>	<i>180 222</i>	<i>179 157</i>	<i>1 065</i>	<i>0,59%</i>
<i>    Autres titres immobilisés</i>	<i>180 042</i>	<i>179 157</i>	<i>885</i>	<i>0,49%</i>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>969 119</b>	<b>1 038 865</b>	<b>- 69 746</b>	<b>-6,71%</b>
<i>dont Créances d'exploitation</i>	<i>208 307</i>	<i>294 833</i>	<i>- 86 526</i>	<i>-29,35%</i>
<i>dont Disponibilités</i>	<i>760 220</i>	<i>743 244</i>	<i>16 976</i>	<i>2,28%</i>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>1 843 752</b>	<b>1 812 395</b>	<b>31 357</b>	<b>1,73%</b>

BILAN PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 520 772</b>	<b>1 538 576</b>	<b>- 17 804</b>	<b>-1,16%</b>
<i>dont Situation nette</i>	<i>215 589</i>	<i>195 196</i>	<i>20 393</i>	<i>10,45%</i>
<i>    Résultat de l'exercice</i>	<i>27 029</i>	<i>68 140</i>	<i>- 41 111</i>	<i>-60,33%</i>
<i>dont Subventions d'investissement</i>	<i>438 844</i>	<i>483 678</i>	<i>- 44 834</i>	<i>-9,27%</i>
<i>dont Report à Nouveau s/immobilisations</i>	<i>859 703</i>	<i>859 703</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>29 486</b>	<b>25 591</b>	<b>3 895</b>	<b>15,22%</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>69 069</b>	<b>79 245</b>	<b>- 10 176</b>	<b>-12,84%</b>
<b>DETTES</b>	<b>224 425</b>	<b>168 983</b>	<b>55 442</b>	<b>32,81%</b>
<i>Fournisseurs</i>	<i>34 958</i>	<i>42 521</i>	<i>- 7 563</i>	<i>-17,79%</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>136 586</i>	<i>109 317</i>	<i>27 269</i>	<i>24,94%</i>
<i>Dettes s/fourn d'immobilisations</i>	<i>25 852</i>	<i>-</i>	<i>25 852</i>	<i>100,00%</i>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>1 843 752</b>	<b>1 812 395</b>	<b>31 357</b>	<b>1,73%</b>



## FOYER FRATERNEL

## BUDGET 2023

CHARGES		PRODUITS			
	Réalisé 2022	Budget 2023		Réalisé 2022	Budget 2023
<b>60 - Achats</b>	<b>165 562,00</b>	<b>166 275,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services</b>	<b>279 459,00</b>	<b>266 464,00</b>
Prestations de services			Ventes	279 459,00	266 464,00
Achats matières et fournitures	130247,00	121 467,00	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	<b>244 578,00</b>	<b>249 244,00</b>
Autres fournitures	35 315,00	44 808,00	Tarifications	244 578,00	249 244,00
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>65 791,00</b>	<b>82 066,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>941 318,00</b>	<b>1 042 515,00</b>
Locations	32 080,00	48 113,00	Politique de la Ville/P147 -		
Entretien et réparation	25 425,00	24 560,00	ETAT	97 525,00	115 258,00
Assurance	7 864,00	8 392,00	Autres ministères		
Documentation	984,00	1 001,00	Région	10 700,00	15 000,00
RRR	-562,00		Département	159 000,00	167 000,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>64 313,00</b>	<b>67 796,00</b>	Intercommunalité : EPCI		
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	28 424,00	37 611,00	BX METROPOLE	7 000,00	15 800,00
Publicité, publications	4 337,00	3 468,00	Commune	608 740,00	622 809,00
Déplacements, missions	5 469,00	5 547,00	MAIRIE-DDSU		
Services bancaires, autres	26 083,00	21 170,00	Organismes sociaux	18 400,00	18 900,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>54 665,00</b>	<b>58 358,00</b>	Fonds européens-CD33	9 000,00	53 000,00
Impôts et taxes sur rémunérations	49 277,00	52 870,00	ASP / emploi aidés	23 963,00	24 948,00
Autres impôts et taxes	5 388,00	5 488,00	Autres établissements publics	6 990,00	3 700,00
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>1 150 305,00</b>	<b>1 192 526,00</b>	Aides privées	0,00	6 100,00
Rémunération des personnels	914 840,00	917 721,00	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>31 471,00</b>	<b>26 180,00</b>
Charges sociales	221 313,00	259 546,00	Dont cotisations, dons manuels ou leges	31 471,00	26 180,00
Autres charges de personnel	14 152,00	15 259,00	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>2 244,00</b>	<b>2 345,00</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 170,00</b>	<b>3 440,00</b>	Produits financier	2 244,00	2 345,00
Autres charges de gestion courante	5 170,00	3 440,00	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>83 556,00</b>	<b>49 752,00</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Produits exceptionnels	83 556,00	49 752,00
Charges financières			<b>78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	<b>13 477,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>2 480,00</b>	<b>0,00</b>	Reports des années antérieures	13 477,00	2 000,00
Charges exceptionnelles	2 480,00		<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>6 448,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>67 236,00</b>	<b>68 039,00</b>	Transfert de charges	6 448,00	0,00
Dotations et provisions et engagements	67 236,00	68 039,00	<b>Ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Ressources propres		
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés			<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 575 522,00</b>	<b>1 638 500,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 575 522,00</b>	<b>1 638 500,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 602 551,00</b>	<b>1 638 500,00</b>
			<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>227 428,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>227 428,00</b>	<b>180 000,00</b>
860 - Secours en nature			870 - Bénévolat	187428	140 000,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	40 000,00	40 000,00	871 - Prestations en nature	40000	40 000,00
862 - Prestations			875 - Dons en nature		
864 - Personnel bénévole	187 428,00	140 000,00	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>1 829 979,00</b>	<b>1 818 500,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 802 950,00</b>	<b>1 818 500,00</b>	BENEFICE	27 029,00	0,00



association  
Loi 1901

# Foyer Fraternel

Centre Social



**« L'accueil inconditionnel c'est un engagement et une priorité au Foyer Fraternel ! »**

FOYER FRATERNEL 23 rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX – [accueil@foyerfraternel.fr](mailto:accueil@foyerfraternel.fr)